

*Initiatives ministérielles*

• (1050)

Alors, je voudrais lui demander s'il a fait des études pour savoir à quel pourcentage des parcs nationaux le Québec se situe. Quelle est la valeur des différents parcs nationaux en dehors du Québec et ceux existant au Québec et les questions conséquentes.

Mais j'écoutais mon ami parler—et d'ailleurs, il a fait un brillant exposé—ainsi que le secrétaire parlementaire du ministre, parce que le ministre est allé se promener ailleurs pendant qu'on tient ce débat—ci. . .

**Mme le vice-président:** L'honorable député est là depuis plusieurs années et je ne vois pas pourquoi il se ferait un devoir de faire remarquer la présence ou l'absence d'un député ou d'un ministre en Chambre. Je pense que c'est vraiment sans aucune raison à ce moment-ci puisque le ministre d'État à l'Environnement est là et que le secrétaire parlementaire est également là. Je pense que c'est vraiment attiser un feu qui n'a pas sa raison d'être en Chambre aujourd'hui.

Je vais permettre à l'honorable député de terminer sa question et permettre au député de Skeena d'y répondre.

L'honorable député de Mégantic—Compton—Stanstead a la parole.

**M. Gérin:** Vous avez tout à fait raison, madame la Présidente. On est vendredi et, au terme d'une semaine plutôt longue où on s'est fait faire des tours de passe-passe de procédure par le gouvernement, sans arrêt, on a oublié certaines règles comme telles, mais vous avez raison et j'ai hâte que le ministre d'ailleurs soit présent pour que je puisse lui poser certaines questions très précises.

Entre-temps, oui, vous avez raison, c'est au député que je vais poser une question. Advenant la souveraineté du Québec, comme on le prévoit, ce qui devrait se produire parce que les offres fédérales ne viendront jamais, je voudrais lui demander s'il est d'accord à ce que le parc national qui sera créé dans son comté ou les territoires qui seront créés et qui ont une valeur demeurent la propriété de la Colombie-Britannique sans aucune équivoque? Est-il d'accord pour que les différents actifs qui sont situés sur le territoire de la province de Québec, après la souveraineté du Québec, demeurent la possession et la propriété totale et sans aucune équivoque de la province de Québec, sans être obligé de rembourser quelque cent que ce soit?

Alors, je lui demanderais de répondre à ces deux questions. Je profite encore de l'occasion pour le féliciter. Je connais le député depuis plusieurs années et je sais que l'environnement, pour lui, a été un sujet d'études constant. Il a fait partie d'à peu près tous les comités sur l'environnement, il a travaillé énormément et c'est un député qui est très dédié à sa province, qui est très dédié aux choses de l'environnement, très dédié à son comté et il fait honneur, en ce sens-là, à l'ensemble des membres du Parlement.

[Traduction]

**M. Fulton:** Madame la Présidente, je remercie mon collègue pour sa question, car la superficie des terres du Québec constituées en parcs nationaux est une véritable honte pour le pays. Les parcs nationaux au Québec occupent moins d'un tiers de 1 p. 100 de la superficie de la province.

J'ai étudié un peu la question, et ce qui me laisse perplexe, ce sont les raisons pour lesquelles le gouvernement fédéral a déployé si peu d'efforts pour créer l'atmosphère de collaboration qui devrait exister depuis longtemps afin de créer des parcs. En toute franchise, la friction qui existe entre les premières nations au Québec et les gouvernements du Canada et du Québec tient beaucoup au fait que le Canada et le gouvernement québécois n'ont pas prêté sérieusement attention non seulement aux titres que les premières nations revendiquent, mais aussi aux terres à constituer en parcs nationaux.

Cela ne vaut pas simplement pour les secteurs qui ont été constitués en parcs nationaux au Québec. De toutes les provinces, le Québec vient à l'avant-dernier rang en ce qui concerne la superficie des terres protégées à l'intérieur du réseau de parcs provinciaux.

Si nous voulions réaliser l'objectif que la Chambre a approuvé à l'unanimité il y a une année à peine, en juin dernier, en adoptant une motion que j'avais d'abord proposée, qui a, par la suite, été reprise par le ministre de l'Environnement et par le député de LaSalle—Émard et qui visait à préserver dans son état naturel 12 p. 100 du Canada d'ici l'an 2000, c'est au Québec que nous aurions notre plus grand défi à relever à cet égard, et cela même si nous avons eu un Québécois comme premier ministre pendant 24 des 25 dernières années. On n'a fait aucun effort sérieux pour désigner des secteurs d'une indicible beauté et d'une importance inimaginable à l'échelle ré-